



MAIRIE DU
vinant

CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle

du mardi 7 juillet 2026

Début à 19 :10 fin à 21 :45

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier : Sophie ACCAOUI, Damien CARMONA, François HEN, Béatrice LE QUÉRÉ, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER.

Excusés : Maria Lucia CASTRILLON et Frédéric CUISANCE

Habitants et associations : Antonin DEMEILLIEZ (bénévole Étincelles), Ian DUPUCH, Florence HERRERO, Alice FREDRIKSSON, Annie PARTONNAU, Véronique PINTO, Daisy RAYNAL (Théâtre de l'Écho), Alexandra REAM, Marie-Ange ROUSSEAU, (bénévole Étincelles), Linda B. SALEM

Présidente de séance : Sophie ACCAOUI

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER

Relecteurs : François HEN, Bertrand LOFFREDA

Un tour de table a lieu pour que chacun se présente puis l'ODJ est abordé en commençant par les interventions d'habitants.

I -LA PAROLE AUX HABITANTS

1) Squat 89 rue d'Avron

Le squat du 89 rue d'Avron qui occasionnait d'importantes nuisances depuis décembre dernier a été évacué et condamné par la police à la mi-juin. Malgré une amélioration de la situation pour les riverains immédiats, des problèmes d'insalubrité demeurent et une dératisation tarde à être ordonnée par le propriétaire du bâtiment. Une solution pérenne reste à trouver.

Un habitant fait remarquer également l'existence d'un squat dans le deuxième sous-sol du parking situé 176 bd de Charonne. La Police municipale a été informée de la situation.

2) Terrasses des cafés place de la Réunion (la Chope, les Nouveaux Sauvages, le Petit Magnolia, le Café sans nom)

Les habitants concernés et le conseil de quartier Réunion-Père Lachaise regrettent de ne pas avoir été informés d'une concertation qui a eu lieu mi-juin avec la Mairie, une association de médiation et les cafetiers de la place la Réunion au sujet des débordements constants et des

nuisances sonores incessantes dus à l'installation de leurs terrasses : chaises et tables envahissent de plus en plus la place au détriment des passants et des personnes souhaitant profiter du lieu ; le volume sonore se poursuit quotidiennement jusqu'à 2 heures du matin, « agrémenté » souvent d'une ambiance musicale ; après la fermeture, bouteilles et autres déchets restent sur le sol. À ces nuisances s'ajoutent des problèmes d'hygiène non négligeables (le WC public n'est toujours pas en fonction place de la Réunion) et une pollution due aux fumeurs.

Le CQ RPL souhaiterait rencontrer plusieurs élus : Areski Sadi (en charge des commerces), Karine Ekon (en charge, entre-autre, de la propreté) et Alexandra Jardin (en charge de la sécurité, la médiation et la vie nocturne) afin de discuter de ces problèmes récurrents.

Le CQ RPL rappelle également son souhait d'une réunion publique avec les habitants du quartier et certains élus, comme celle organisée l'an passé dans l'école de la rue Lesseps.

3) Autres sujets

. **Travaux nocturnes** : dans la nuit du 2 au 3 juillet, de 1h à 4h20 du matin, des travaux avec marteau-piqueur ont eu lieu place de la Réunion le long du café la Chope empêchant le voisinage de dormir. Pourquoi de tels travaux en pleine nuit ? Il est nécessaire de les interdire.

. **Sacs poubelle en plastique transparent et propreté** : les corbeilles de rue ont leur utilité, mais ont également leurs inconvénients. Ces grands sacs en plastique transparent, attachés sur support avec cerceau, sont souvent débordants de déchets, ils attirent nuisibles et corneilles qui déchirent les plastiques pour accéder à la nourriture qui finit par joncher le sol. Par ailleurs, ces poubelles de rue se transforment en dépôts sauvages officiels.

Les problèmes de propreté sont régulièrement abordés en conseil de quartier. Florence HERRERO souhaiterait que la Ville s'empare de ce sujet précisant que la propreté est un énorme chantier d'éducation à organiser pour sensibiliser la population dès le plus jeune âge. Il est à noter, à titre d'information, l'échec constaté de la démarche « Territoire zéro déchet » qui a concerné, pour le 20ème, les rues de Bagnolet, Saint-Blaise, Réunion et Vitruve.

. **Bacs à déchets organiques / bacs à compost** : remarque est faite qu'il existe sur les trottoirs des poubelles organiques (épluchures, viande, poisson, fromage, reliefs des repas) qui permettent la transformation des déchets en biogaz utilisé par les camions poubelles ou les bus mais pas de bac à compost (uniquement pour les déchets végétaux, épluchures) que l'on trouve dans les jardins. Un habitant de l'impasse Champagne déplore l'inexistence d'une poubelle organique dans son périmètre d'habitation.

Pour en savoir plus sur les consignes de tri pour la poubelle des organiques : <https://mairie20.paris.fr/pages/protegez-l-environnement-apportez-vos-dechets-alimentaire-a-un-point-de-collecte-13948>

. **Question concernant les nuisances lumineuses** : existe-t-il une réglementation et une heure limite de présence lumineuse (vitrines, publicités commerciales...) ?

. **Taxes d'enlèvement des ordures ménagères et de balayage** : Constatation est faite d'une augmentation notoire de ces taxes municipales d'année en année. Pourquoi une telle augmentation ? Comment l'analyser ?

Rappelons que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est mentionnée sur la taxe

foncière des propriétaires qui peuvent l'imputer aux locataires. Son montant dépend de la superficie du logement. La taxe de balayage est un impôt local qui fait partie des charges locatives. Tous les habitants sont concernés.

. **Pieds d'arbre végétalisés** : Ne faut-il pas prévoir des essences de plantes particulièrement résistantes à la chaleur ? De nombreux pieds d'arbre sont couverts d'herbes sauvages grillées par le soleil et de nombreux arbustes ne sont pas arrosés. En cette période de grosse chaleur, la Mairie pourrait-elle prévoir un arrosage quotidien des végétaux le long des rues ? La question sera posée à Vincent Goulin (élu aux espaces verts et à la végétalisation de l'espace public).

. **Fête de la musique** : Cette année, il est à noter l'absence appréciée de DJ dans le quartier et une heure raisonnable de fin de fête.

. **Segment rue de Buzenval** entre la rue Alexandre Dumas et la rue de Terre Neuve : la modification de la partie végétalisée a nettement amélioré la situation puisqu'elle a entraîné le départ des squatteurs indésirables, sources de diverses nuisances. Mais apparemment, ces squatteurs se sont déplacés vers le jardin Casque d'or et le boulevard de Charonne.

II -THÉÂTRE DE L'ÉCHO

Daisy RAYNAL, qui a récemment intégré l'équipe du Théâtre de l'Écho, informe des changements et des projets concernant l'organisation de ce théâtre, voisin du café-jeux Natema, situé au 31-33 rue des Orteaux. Ce petit théâtre doté d'une jauge de 49 places, va être repensé pour s'ouvrir plus largement aux habitants du quartier.

Parmi les projets de la saison 2026-2027, année de transition pour le nouveau collectif d'artistes avant le départ du directeur actuel :

. repenser l'entrée du théâtre : voir les possibilités d'éclairage de la façade et de végétalisation ; déplacement de la poubelle publique placée devant l'entrée du théâtre (à demander à la Mairie).

. remettre en activité le café du foyer (espace de rencontre) durant la journée.

. mise aux normes PMR pour le public et aussi pour les artistes car ce lieu accordera une place accrue aux artistes en condition de handicap. Daisy RAYNAL, travaillant régulièrement dans ce secteur, suit de très près ces transformations nécessaires.

. ouvrir le théâtre à tous, proposer une programmation annuelle alliant théâtre et musique, mais aussi favoriser une programmation de spectacles enfance et jeunesse dans le quartier.

III -AUTRES INFORMATIONS

- **Information municipale, la carte citoyenne** :

<https://www.paris.fr/pages/la-carte-citoyenne-3284>

. sorties gratuites à Paris pour les parisiens

. vitrine pour les associations pour annoncer une proposition culturelle

- Forum des associations Paris 20ème : samedi 5 septembre 2026 de 10h à 18h, au centre sportif Louis Lumière (30 rue Louis Lumière).

L'occasion de découvrir les associations du 20ème, culturelles, sportives, solidaires ... et de choisir des activités pour l'année 2026-2027 (sports, arts...). Les conseils de quartier y auront un stand à leur disposition pour diffuser leurs informations. Le Conseil de quartier Réunion Père Lachaise sera présent.

IV -ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE-LACHAISE

- Retour sur le Cinéma en plein air du 26 juin dans le jardin Casque d'or :

Comme les autres années, l'événement a pu avoir lieu grâce au partenariat fidèle de l'association AEPCR (animations jeux et goûter pour les enfants à partir de 17h30) et de l'association Étincelles (prêt des chaises, des bancs et des tables).

En amont de la projection du film « En fanfare » a été projeté « La véritable Épopée vitruvienne », un film d'animation de 8 minutes réalisé par les élèves de CM1 et CM2 de l'école Vitruve et leurs institutrices. Une brève présentation du film a été faite avec panache par 4 élèves de l'école qui ont participé à la réalisation du film. Succès de l'événement qui a réuni quelques 150 personnes, malgré le retard d'une heure de la projection du long métrage, dû à un problème technique.

- Concours photo 2025 : Actuellement sont exposées à la médiathèque Marguerite Duras et jusqu'au 24 septembre 2026, les 45 photos lauréates du concours 2025. Rappelons que ce concours photo « Raconte-moi ton quartier », créé à l'initiative du Conseil de quartier Réunion Père Lachaise en 2022, s'est ouvert en 2025 au Conseil de quartier Plaine Lagny.
<https://www.paris.fr/evenements/raconte-moi-ton-quartier-expo-photos-107550>

- Concours photo 2026 : Cette année, le Conseil de quartier Saint-Blaise est partenaire du Conseil de quartier Réunion-Père Lachaise pour cet événement.

Les inscriptions pour le concours photo « Raconte-moi ton quartier » 2026 sont ouvertes. En conformité avec le règlement, chaque participant peut envoyer dès à présent une à trois photos prises récemment dans le périmètre imparti jusqu'au 15 octobre 2026 - voir document joint pour y participer ou sinon cliquez sur ce lien :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScWvipV56L4s3G6v_YpJyUHsPknq5wW8Y3CLhFPg33LLn1xnA/viewform

Des affiches format A3 et A4 ainsi que des flyers ont été tirés pour promouvoir l'événement. Une campagne avec courtes vidéos sur les réseaux Instagram et Facebook est en cours.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

Mardi 8 septembre à 19 : 00

salle Lucien-Leuwen – 1 rue Lucien-Leuwen 75020 Paris